

## Communiqué de Presse

Nantes, le 08/07/2014

### **Projet Linky : de réelles opportunités de business pour les entreprises**

*La CCI Nantes St-Nazaire a accueilli ce matin une trentaine d'entreprises de Loire-Atlantique pour une réunion d'information co-organisée avec ERDF, sur le marché de pose des compteurs Linky. Cette nouvelle génération de compteur doit, à terme, remplacer les compteurs électriques actuellement en place. Un projet de grande ampleur, source de business pour les entreprises.*

#### **Linky, un compteur nouvelle génération**



Le Projet LINKY consiste à déployer une nouvelle génération de compteurs d'électricité, dits "communicants", chez tous les clients ERDF. Linky présente de nombreux avantages, notamment une facturation effectuée sur la base de la consommation réelle, des interventions à distance (donc sans contrainte de rendez-vous) et dans des délais beaucoup plus courts.

Après une phase expérimentale qui a concerné le remplacement de 300 000 compteurs, le remplacement de 35 millions de compteurs devrait s'effectuer sur la période 2015-2020 à l'échelle nationale. En Loire-Atlantique, le déploiement des compteurs Linky s'effectuera à partir de fin 2015. Il s'agira alors pour chaque prestataire de remplacer jusqu'à 10 000 compteurs par semestre !

#### **L'information et la mobilisation des entreprises locales**

Par son ampleur, ce projet mobilisera quotidiennement plus de 5 000 techniciens dans toute la France. L'enjeu pour ERDF est d'informer et de mobiliser un potentiel d'entreprises capables de s'inscrire dans ce projet.

Dans les prochaines semaines, ERDF engage une étape importante du Projet LINKY en lançant la phase de consultation pour des prestations de pose de compteurs.

Ce marché de grande ampleur est ouvert à des entreprises issues du tissu économique local. La priorité est donnée à la qualité et à la sécurité des prestations. Plusieurs activités sont concernées : les travaux d'installation électrique, les activités de recyclage ou encore les activités de relation clients pour la prise de rendez-vous.

Aussi, la CCI Nantes St-Nazaire s'est associée à cette phase de sensibilisation pour permettre aux entreprises de disposer des renseignements nécessaires pour répondre à la consultation, notamment sur les éléments suivants :

- le déroulement de la prestation et relation client,
- la formation des techniciens,
- la rémunération,
- le déroulement de la consultation.

Plus d'informations sur <http://www.erdf.fr/Linky>